

ciations de personnel. Elle conseille le ministère en ce qui concerne tous les aspects des relations de travail et contrôle le mode de règlement des griefs. La Direction s'occupe également de déterminer les termes et conditions de service des quelque 800 employés des missions canadiennes à l'étranger qui sont recrutés sur place.

Planification et perfectionnement du personnel

La Direction de la planification et du perfectionnement du personnel est chargée de veiller à l'application des normes de classification des postes, de diriger les programmes de formation approuvés et la planification de l'effectif, y compris la comptabilité et les rapports sur l'utilisation du personnel.

Deux nouvelles sections ont été créées en 1969. La Section de la planification et des prévisions des effectifs est chargée de conseiller la Direction sur les exigences qualitatives et quantitatives en matière de personnel à la lumière des objectifs approuvés du programme et dans le cadre des limites tracées par les disponibilités financières. Les tâches qui découlent de ces grandes lignes comprennent la répartition des quotas accordés en matière de personnel aux éléments d'organisation, et la détermination des objectifs du recrutement; elle donne aussi des conseils sur les besoins de formation. Une Unité de planification du personnel a été mise sur pied à l'automne 1969 sous la direction d'un administrateur du personnel expérimenté, engagé auprès de la Commission de la Fonction publique. Cette unité s'occupe des projets spéciaux ou entreprend des études dans un secteur donné du ministère afin d'aider la Direction à atteindre une utilisation optimum des ressources humaines et de contribuer à améliorer l'efficacité de l'administration.

En 1969, plus de 1,400 fonctionnaires du ministère ont participé à des programmes de formation et de perfectionnement dirigés soit par le ministère soit par d'autres organismes (publics et privés) et dans tous les cas, sous le patronage et avec le soutien du ministère. Une vingtaine de jeunes fonctionnaires ont pris part à une tournée de sept semaines à travers le Canada, 300 employés ont reçu une nouvelle orientation professionnelle, 35 fonctionnaires subalternes ont suivi des cours de formation pratique, 110 épouses de fonctionnaires faisant partie du personnel permutant ont étudié l'une des langues officielles du Canada et 145 membres du personnel ont été autorisés par le ministère à étudier les langues étrangères.

Direction générale des finances et de l'administration

La Direction générale des finances et de l'administration fournit des services de soutien au ministère par l'intermédiaire de quatre directions, les Services centraux, les Finances, le Matériel, les Biens plus un Bureau de l'organisation et des méthodes. Le ministère met actuellement en oeuvre un système de gestion financière entièrement révisé et basé sur les conclusions d'un rapport qu'une société d'experts-conseils en matière de gestion a préparé et soumis au ministère en 1968. Ces nouvelles méthodes sont introduites conformément à la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement et qui tend à décentraliser les responsabilités